

Faits saillants des projets d'installations scolaires

- **Plan triennal des immobilisations corporelles.**

Les écoles francophones de l'Alberta bénéficient de droits constitutionnels en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'article 23 impose des obligations positives sur le gouvernement albertain, incluant l'obligation de financer des projets de construction, afin d'assurer à la minorité des installations scolaires égales à celles offertes aux élèves de la majorité.

Situation actuelle :

École des Quatre-Vents, Peace River :

L'école des Quatre-Vents termine sa quatrième année d'exploitation dans l'ancien édifice McGrath à Peace River. Les élèves et le personnel profitent d'un beau bâtiment, quoique beaucoup trop spacieux pour leurs activités d'apprentissage.

Une étude a donc été faite en collaboration avec Alberta Infrastructure, Olympic Associates Company Architecture Engineering et Tech Cost Consultants Ltd les 21-22 et 23 janvier 2009, dans le but de déterminer la meilleure approche pour la modernisation et la configuration de l'édifice. Un premier rapport provisoire a été reçu en mars 2009, et l'analyse du projet de la part du ministère d'infrastructure est toujours en cours.

Le Conseil scolaire a analysé les différentes approches et si le gouvernement met de l'avant le chantier, l'option choisie sera l'option HS-02. Cette option consisterait à redimensionner l'édifice et permettrait de faire une mise à jour de tout ce qui serait préservé de l'édifice actuel.

École Nouvelle Frontière, Grande Prairie :

L'école Nouvelle frontière a terminé sa première année d'exploitation dans le nouvel édifice en décembre 2009. Les travaux de constructions majeures terminés, il ne reste qu'à parachever le terrassement aussitôt que la saison printanière nous le permettra. La modernisation devrait donc être terminée pour l'été 2011.

Afin de compléter ce qui fut planifié en 2005, le Conseil scolaire a fait une demande auprès d'*Alberta infrastructure* pour l'achat de deux

classes « modulaires » en 2009-2010. Nous avons reçu l'approbation du Ministère d'utiliser les fonds Capitaux pour en faire l'acquisition et l'installation pour l'été 2011 permettant ainsi l'implantation d'une classe de pré-maternelle pour l'automne 2011.

École Héritage, Falher :

Le Conseil scolaire ayant finalisé la modernisation complète selon les points soulevés lors de l'évaluation de l'édifice en 2004 par Alberta Infrastructure ne prévoit aucune modernisation pour l'année à venir. Une autre évaluation de la part du gouvernement est par contre à prévoir d'ici la fin d'année 2011-2012.

Entre-temps, les étudiants de l'école Héritage poursuivent leurs études dans un édifice spacieux et moderne.

École publique pré-maternelle-6, Slave Lake :

Depuis quelques années, le programme d'immersion offert dans les écoles de Slave Lake a été aboli, ce qui incite le Conseil scolaire du Nord-Ouest à faire une nouvelle étude de marché auprès de la clientèle potentielle de Slave Lake. S'il y a une demande pour des services d'éducation en français, un projet d'instaurer une école M-6 pourrait avoir lieu.

Pour de plus amples renseignements au sujet d'installations scolaires du Conseil, veuillez contacter Mme Chantal Coté, trésorière générale au (780) 624-8855 ou au (866) 624-8855 ou visitez le site Web du Conseil scolaire au www.csno.ab.ca.

CONSEIL SCOLAIRE DU NORD-OUEST No 1
PLAN CAPITAL TRIENNAL
2012-2015

École	Projet	Priorité du Conseil	Priorité	Année	Coût
Ecole Quatre-Vents Peace River	Modernization of the school Right sizing of the building for a k-6 *note price from Value analysis Scoping Session Report January 2009	1	H	2010-2011	5 498 728,00 \$ Wapps 5 498 728,00 \$
École	Projet	Priorité du Conseil	Priorité	Année	Coût
<i>Slave Lake</i>	Construction or renovation of educational facility Opening of new programmes contingent upon expression of interest by parents	2	M	2008-2009	4 907 363,00 \$ Wapps 4 907 363,00 \$
					10 406 091,00 \$